

# Vers une bioéconomie durable

## Déclaration du groupe CFTC

La bioéconomie basée sur la biomasse est en pleine expansion ; elle représente une alternative précieuse à l'économie traditionnelle.

Nous devons nous assurer qu'elle s'inscrive dans un cadre organisé et durable afin de préserver écosystème et biodiversité

La CFTC apprécie que l'avis souligne la nécessité d'une production de biomasse garantissant le critère de durabilité et de renouvellement. Elle soutient la recommandation d'une politique publique s'attachant à l'usage le plus efficient de cette ressource, et l'adoption d'une stratégie européenne.

L'analyse de cycle de vie, la réalisation des mesures d'impacts sur la biodiversité sont des recommandations importantes afin de ne pas faire de cette économie un champ de production banal, mais de le considérer comme un véritable moyen de régulation au service de l'environnement.

La proposition d'une « *task force* » de la bioéconomie durable serait un moyen pour orienter nos actions publiques et élaborer des scénarios novateurs, interactifs avec tous les acteurs mondiaux.

La CFTC encourage également à ce qu'un cadre éthique puisse assurer un socle à la bioéconomie durable pour la recherche, en proposant un GIP recherche, ou un institut français de la bioéconomie, qui fédérerait les travaux de recherche dont ceux concernant la biotechnologie, à disposition de l'ensemble des acteurs publics et privés.

Des travaux restent à conduire, pour connaître, comprendre communiquer, notamment sur les métiers et emplois.

Plusieurs secteurs sont majeurs, l'agriculture doit rechercher à proposer une alimentation plus axée sur la protéine végétale, l'enseignement agricole doit se mobiliser pour appréhender les spécificités de ces métiers.

Dans l'industrie, nous sommes aussi favorables à la création prioritaire de bioraffineries, en lien avec les territoires, respectueuse des objectifs de préservation de la biodiversité et de sols supports de la production,

La CFTC approuve également la maille territoriale régionale, avec la mise en œuvre du schéma régional biomasse, qui mobiliserait les acteurs en fonction des potentiels de chaque territoire.

C'est également une recommandation pertinente que les CESER puissent investir ce sujet en l'intégrant aux Schémas régionaux d'aménagement de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET).

La CFTC remercie particulièrement les rapporteurs, d'avoir pu faire de cet avis le moyen pédagogique d'un sujet ardu, technique, mais qui nous rappelle que la bioéconomie est vraiment **un cycle nouveau** destiné à remplacer les formes de productions liées aux combustibles fossiles, **et qu'il faut prendre soin que son système économique en respecte l'absolue finalité :**

- ne pas épuiser, mais ressourcer notre planète, la préserver climatiquement, respecter le vivant, prévenir les conflits d'usage, faire face aux besoins de l'humanité et vivre en symbiose avec la planète Monde.

Le groupe CFTC a voté cet avis